



PROCES VERBAL DESCRIPTIF



S.A. HSBC FRANCE
LESPARRE-MEDOC

Les quinze septembre, quinze octobre et vingt octobre 2020



EXPEDITION

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

**L'AN DEUX MILLE VINGT
ET LES QUINZE SEPTEMBRE, QUINZE OCTOBRE ET VINGT OCTOBRE**

À LA REQUÊTE DE :

La Société HSBC France, société anonyme au capital de 450.250.220 € dont le siège social est 103, avenue des Champs Elysées 75008 PARIS, identifiée au RCS de PARIS sous le numéro SIREN 775.670.284, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat :

Maître Jean-Paul RENUCCI, Avocat au Barreau de PARIS, 24, rue Godot de Mauroy 75009 PARIS,

Ayant pour Avocat Postulant :

SCP JOLY-CUTURI-WOJAS Par le ministère de Maître Emmanuel JOLY Avocat au Barreau de BORDEAUX 27, rue Boudet - 33000 BORDEAUX

PROCÉDANT EN VERTU :

- De la copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Rodolphe MORLION Notaire à SAINT-AULAYE (Dordogne) 1, rue du Docteur Lacroix, en date du 7 avril 2010,
- D'un commandement valant saisie-immobilière signifié par Acte de mon Ministère en date du 17 août 2020.

Déférant à cette réquisition,

.- L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE QUINZE SEPTEMBRE :

Je soussigné, Eric LAPEYRE, Huissier de Justice

A la résidence de Lesparre

Y demeurant 35, rue Jean Jacques Rousseau

Certifie m'être transporté ce jour, à 14H30, 03-05 rue Bien Aimé Coiffard à 33340 LESPARRE-MEDOC, où là étant, et en présence de Monsieur LLORET Franck – Agent commercial immobilier représentant Monsieur BLANC, j'ai procédé au descriptif suivant :

Les descriptif porte sur un immeuble sis sur la commune de LESPARRE-MEDOC (33340) 3-5, rue Bien Aimé Coiffard, 20-22 rue de la loi, cadastré : Section AK numéro 506, pour une contenance de 0 ha 01 a et 69 ca, consistant en un corps d'immeubles comprenant :

- Un rez-de-chaussée composé de deux appartements,
- Un premier étage composé de deux appartements,
- Un deuxième étage composé d'un appartement.
- Une cour.

• L'ENTRÉE DU BÂTIMENT SUR LA RUE BIEN AIMÉ COIFFARD :

Le seuil de la porte d'entrée est carrelé avec carrelage en terre cuite.

La porte d'accès est semi-vitrée avec peinture usagée.

Le sol du couloir est revêtu d'une moquette aiguilletée sale.

Sur le côté droit, peinture murale en état d'usage.

Sur le côté gauche, il s'agit de moellons de pierre rénovés.

Le plafond est doublé de plaques de plâtre avec peinture usagée.

Sur le côté gauche se trouvent les boîtes aux lettres et différents boîtiers électriques.

Au pied de l'escalier, le sol est affaissé.

Divers trous sont également présents dans la deuxième partie de l'entrée desservant les deux appartements du rez-de-chaussée avec sol revêtu de moquette aiguilletée posée sommairement.

La peinture murale de ce couloir est sommaire.

Il en est de même concernant le plafond avec un point lumineux démunie d'ampoule.

Une porte semi-vitrée avec barreaudage extérieur et verre cathédrale permet d'accéder à une petite cour donnant sur la rue, cette porte est en bon état.

Depuis l'entrée principale, un escalier dessert ensuite les deux étages.

Il s'agit d'un escalier en bois avec garde-corps en bois dont la première partie est mal fixée.

Le palier du premier étage desservant deux appartements :

Le sol est revêtu de moquette aiguilletée usagée avec plinthes en bois.

La peinture murale est usagée.

La peinture du plafond est usagée.

Une ancienne fenêtre très usagée a été transformée en châssis fixe pour éclairer la cage d'escalier.

Le palier du deuxième étage :

Le sol est revêtu de moquette aiguilletée.

Les murs sont peints, avec peinture usagée.

Le plafond est peint, la peinture est usagée.

- **LA PETIT COUR INTÉRIEURE, EN REZ-DE-CHAUSSÉE CÔTÉ RUE DE LA LOI :**

Le sol est revêtu de plancher bois usagé.

Les murs de l'immeuble sont revêtus d'un crépis ancien avec une porte qui a été murée sur le côté gauche.

Un portail bois ancien permet d'accéder à la rue.

Dans cette cour se trouvent les containers pour ordures ménagères.

- **FAÇADE SUR LA RUE DE LA LOI :**

Cette façade est revêtue de crépis usagé et fissuré en de nombreux endroits, notamment sous l'appui de la fenêtre n°02.

L'ensemble des contrevents est très usagé.

La toiture est en tuiles de terre cuite sur la partie située à droite de la cour en bon état.

- **FAÇADE SUR LA RUE BIEN AIMÉ COIFFARD :**

La toiture de tuiles de terre cuite est en bon état.

Le tuyau de descente est en partie plié.

Le crépis sur cette partie est ancien.

Le linteau de la fenêtre de l'appartement situé côté droit en rez-de-chaussée est cassé, différentes fissures sont visibles au-dessus, remontant ensuite jusqu'aux bandeaux de rive.

Le soubassement est revêtu de crépis ciment peint.

Au-dessus, les moellons de pierre ont été réparés sommairement.

Le volets sont en mauvais état.

Au-dessus de la porte d'entrée se trouve un balcon en pierres avec fissurations en sous-face au niveau des linteaux de la porte et de la fenêtre situés en-dessous.

- **L'APPARTEMENT SITUÉ AU DEUXIÈME ÉTAGE :**

L'accès à cet appartement s'effectue par l'escalier en bois avec palier revêtu de moquette aiguilletée hors d'état d'usage.

Les murs sont revêtus d'une peinture sommaire.

La porte d'entrée est en mauvais état y compris le cadre en bois le tout très sale et donnant sur un dégagement :

- Le dégagement (superficie d'environ 7.32m²) :

Le sol est revêtu de parquet flottant en mauvais état et marqué par les frottements de la porte d'accès.

Les murs sont revêtus d'une toile de verre peinte hors d'état d'usage.

Sous l'appui de fenêtre le doublage en placoplâtre est ravagé par des infiltrations d'eau et la partie inférieure de la fenêtre n'assure aucune étanchéité.

Le plafond est peint avec peinture en mauvais état avec un effondrement partiel du plafond en placoplâtre de type BA 13 sur rails à la suite d'une infiltration d'eau.

Le convecteur électrique qui se trouvait sous la fenêtre a été démonté.

Sont présents :

- Une fenêtre deux vantaux cadre bois double-vitrage en mauvais état,

- Un interphone hors d'état d'usage.

.- La pièce mansardée à usage de chambre, sur droite du dégagement (superficie d'environ 23 m² au sol mais la hauteur des murs est inférieure à 1.80 m sur les 2/3 de la surface) :

La porte d'accès post-formée est sale et en mauvais état.

Le sol est revêtu de parquet flottant en mauvais état et taché.

Les murs sont revêtus d'une toile de verre peinte en mauvais état.

Le plafond de type rampant est revêtu de lambris PVC sale mais en bon état avec une fenêtre de toit dont le cadre bois présente des infiltrations d'eau.

Côté façade sur rue, deux petites lucarnes avec châssis fixes donnent sur la rue bien Aimé Coiffard.

La plinthe bois est peinte en état d'usage.

Un convecteur électrique assure le chauffage de la pièce, il est en mauvais état.

.- Les toilettes, sur gauche du dégagement (superficie d'environ 1.92 m²) :

La porte d'accès post-formée est sale et en mauvais état.

Le sol est revêtu d'un revêtement PVC imitation parquet en mauvais état.

Les murs sont revêtus de toile de verre peinte hors d'état d'usage.

Le plafond est peint avec peinture sale.

Sont présents :

- En plafond, un point lumineux avec simple douille et ampoule,
- Une cuvette W.C hors d'état d'usage.

.- Le couloir permettant d'accéder au séjour et à une autre chambre (superficie d'environ 3.30 m²) :

Le sol est revêtu de parquet flottant usagé avec différences de niveau.

Les murs sont revêtus d'une toile de verre peinte en très mauvais état.

Le plafond est peint en mauvais état.

.- La salle d'eau sur gauche (superficie d'environ 3.57 m²) :

La porte d'accès post-formée est sale et en état d'usage.

Le sol est revêtu de PVC imitation parquet en très mauvais état.

Les murs sont revêtus d'une toile de verre tachée et en très mauvais état.

Le plafond est peint avec peinture en état d'usage avec une trappe simplement fixée par des vis permettant d'accéder à des combles.

Sont présents :

- En plafond, un éclairage sur simple douille en PVC et une bouche VMC,
- Un plan de travail fixé au mur avec une vasque encastrée,
- Une cabine de douche hors d'état d'usage,
- Un cumulus électrique de marque THERMOR,
- Un convecteur électrique en état d'usage.

.- La chambre située en face de la salle d'eau (superficie d'environ 16.10 m²) :

La porte d'accès post-formée et en état d'usage et très sale.

Le sol est revêtu d'un plancher flottant en mauvais état.

Les murs sont revêtus d'une toile de verre peinte hors d'état d'usage.

Le plafond est revêtu de peinture en état d'usage.

Sont présents :

- Côté rue une fenêtre cadre bois double-vitrage sale et en état d'usage,
- Un convecteur électrique,
- En plafond, un point lumineux sur simple douille en PVC.

.- Le séjour avec coin cuisine (superficie d'environ 28.70 m²):

Le sol est revêtu de parquet flottant hors d'état d'usage avec plinthe bois.

Les murs sont revêtus d'une toile de verre peinte hors d'état d'usage.

Le plafond est revêtu de peinture sommaire.

Sont présents :

- En plafond, deux points lumineux avec douilles en PVC et simples ampoules à incandescence et une bouche VMC côté cuisine,

- Une fenêtre deux vantaux cadre bois et double vitrage, le tout sale, avec contrevents extérieurs en bois,
- Un tableau électrique extrêmement sale,

Côté cuisine :

- Un ensemble de mobilier avec un évier simple bac en inox avec robinet de type mitigeur, le tout est très usagé.

Le convecteur électrique a été démonté.

Les interrupteurs sont très sales.

Mes opérations ont par la suite été suspendues.

.- L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE QUINZE OCTOBRE :

À 14H30, je me suis à nouveau transporté 03-05 rue du Bien Aimé Coiffard à 33340 LESPARRÉ-MEDOC, où là étant, assisté de la Police Municipale de 33340 LESPARRÉ-MEDOC et de Monsieur PALLIER Frédéric - Serrurier, j'ai procédé à la reprise du descriptif :

• L'APPARTEMENT SITUÉ EN REZ-DE-CHAUSSÉE SUR DROITE :

Mes appels étant restés vains, la porte d'entrée a été ouverte par le serrurier.

Il s'agit d'une porte palière en mauvais état, notamment en partie inférieure donnant sur un dégagement.

.- Le dégagement (superficie d'environ 3.15 m²) :

Le sol est revêtu de parquet.

Les murs sont revêtus de lambris en bois peint.

Le plafond est peint avec un simple éclairage sur le côté droit sur fil et ampoule.

Les interrupteurs sont en mauvais état et sales.

L'interphone a été débranché.

.- La chambre, sur droite (superficie d'environ 12.80 m²) :

Le sol est revêtu de parquet flottant usagé et mal posé.

Les murs sont revêtus de lambris bois peint en blanc sur toute la hauteur en état d'usage.

Le plafond est doublé de placoplâtre peint en état d'usage.

Sont présents :

- Un tableau électrique,
- Une fenêtre cadre bois ancien, double-vitrage, grille extérieure et contrevent extérieurs,
- Un cumulus électrique.

.- La pièce à usage de séjour/cuisine (superficie totale d'environ 32.10 m²) :

- *La partie séjour (superficie d'environ 26.10 m²) :*

Le sol est revêtu de parquet bois massif ancien en bon état.

Les murs sont revêtus d'un lambris blanc sur l'ensemble des murs avec peinture en bon état.

Le plafond est doublé de placoplâtre peint en état d'usage.

Sont présents :

- Côté rue, trois fenêtres deux vantaux, cadres bois et grilles de défense métalliques extérieures et contrevents extérieurs pleins,
- Un placard coulissant deux portes,
- *Partie cuisine (superficie d'environ 6 m²) :*
 - Une cuisine aménagée,
 - Une fenêtre deux vantaux avec barreaudage extérieur,
 - Sur plan de travail mélaminé de la cuisine, un évier simple bac inox et égouttoir avec robinet mitigeur au-dessus et crédence ancienne en carrelage en mauvais état.

Dans cette partie cuisine, il est à signaler que le plafond en placoplâtre a fait l'objet d'un découpage sommaire et laisse apparaître l'armature métallique

.- La salle d'eau avec accès depuis le séjour (superficie d'environ 3.45 m²) :

La porte d'accès isoplane est peinte en bon état.

Le sol est revêtu de parquet ancien en bois massif en bon état.

Les murs sont revêtus d'une peinture blanche en état d'usage.

Le plafond est doublé de placoplâtre peint avec différentes auréoles dues à des infiltrations d'eau en provenance de l'étage supérieur.

Sont présents :

- Un plan de travail en très mauvais état menaçant de s'effondrer avec crédence au-dessus carrelée,
- Une cabine de douche très usagée,
- Une cuvette W.C usagée,
- Un convecteur électrique très fortement corrodé,

- **L'APPARTEMENT SITUÉ AU PREMIER ÉTAGE, SUR DROITE DU PALIER CÔTÉ RUE :**

La porte d'accès palière est en mauvais état et sale, elle est équipée de deux targettes.

Cette porte donne accès à une pièce de vie :

.- La pièce de vie (superficie d'environ 20.46 m²):

Le sol est revêtu de parquet ancien, usagé et râpé avec plinthes en bois.

Les murs sont revêtus d'un lambris bois peint.

Le plafond est en placoplâtre avec peinture sommaire.

Sont présents :

- En plafond, un point lumineux,
- Deux fenêtres avec cadres bois double-vitrage éclairant cette pièce avec pour l'une contrevents extérieurs, pour l'autre un seul contrevent et poignée absente,
- Un convecteur électrique dont la façade est endommagée,
- Un interphone débranché.

.- La partie cuisine (superficie d'environ 6.24 m²):

Le sol est revêtu de parquet ancien usagé.

Les murs sont revêtus pour partie sur gauche et côté fenêtre d'une toile de verre peinte puis sur la partie située à droite et à droite du couloir en lambris peint.

Le plafond rampant est doublé de placoplâtre peint en état d'usage.

Sont présents :

- En plafond, un point lumineux,
- Un convecteur électrique,
- Un meuble de cuisine hors d'état d'usage avec un évier simple bac égouttoir et robinet mitigeur mal fixé,

- Une fenêtre cadre en bois et double-vitrage donnant sur une petite cour intérieure.

Les interrupteurs et prises électriques sont très sales.

.- Le dégagement, dans le prolongement (superficie d'environ 2.60 m²) :

Le sol est revêtu de parquet usagé.

Les murs sont revêtus de lambris PVC peint en état d'usage.

Le plafond rampant est peint en état d'usage.

.- La salle d'eau, sur gauche (superficie d'environ 5.46 m²) :

La porte d'accès isoplane est peinte et sale.

Le sol est revêtu de PVC imitation parquet usagé.

Les murs sont revêtus d'une toile de verre peinte salie.

Le plafond est doublé de placoplâtre peint en état d'usage.

Sont présents :

- En plafond, un point lumineux,
- Un convecteur électrique mal fixé,
- Une cabine de douche d'angle avec bac de douche équipé d'un robinet mélangeur,
- Une cuvette W.C dont le mécanisme est absent,
- Un plan de travail avec une vasque intégrée,
- Une niche avec petite étagère.

.- La chambre n°01, sur droite (superficie d'environ 9.69 m²) :

Porte d'accès isoplane peinte en état d'usage.

Les murs sont revêtus de lambris peint sommairement.

Le plafond est doublé de placoplâtre peint en état d'usage.

Sont présents :

- Une fenêtre cadre bois deux vantaux avec contrevents extérieurs,
- Un convecteur électrique.

Les interrupteurs et prises électriques sont sales.

.- La chambre n°02 (superficie d'environ 8.10 m²) :

La porte d'accès isoplane est peinte en état d'usage.

Les murs sont revêtus de lambris peint sommairement.

Le plafond est doublé de placoplâtre peint en état d'usage.

Sont présents :

- Une fenêtre cadre bois deux vantaux avec contrevents extérieurs usagés,
- Un convecteur électrique.

Les interrupteurs et prises électriques sont sales.

• L'APPARTEMENT SITUÉ AU PREMIER ÉTAGE, SUR GAUCHE DU PALIER :

La porte d'accès palière sur dégagement est peinte avec peinture usagée.

.- Le dégagement/entrée (superficie d'environ 3.39 m²) :

Le sol est revêtu de parquet flottant en bon état avec plinthes bois.

Les murs sont revêtus d'une toile de verre peinte avec peinture usagée.

Le plafond est revêtu d'une toile de verre peinte usagée.

Dans cette entrée se trouve un convecteur électrique.

.- Les toilettes, sur gauche de l'entrée (superficie d'environ 2 m²) :

La porte d'accès post-formée est peinte avec peinture sale.

Le sol est revêtu de PVC imitation parquet usagé.

Les murs sont peints avec peinture sommaire.

Le plafond est doublé de placoplâtre avec peinture sommaire.

Une cuvette W.C est présente.

.- La salle d'eau sur gauche du couloir (superficie d'environ 3.40 m²) :

La porte d'accès post-formée est en état d'usage.

Le sol est revêtu de PVC imitation parquet déchiré.

Les murs sont revêtus d'une toile de verre peinte en état d'usage.

Le plafond est peint avec auréole due à des infiltrations d'eau.

Sont présents :

- En plafond un point lumineux et une bouche VMC,
- Un convecteur électrique en partie arraché du mur,
- Un cumulus électrique,
- Une cabine de douche d'angle très usagée avec fuite sur parquet,
- Un plan de travail avec une vasque encastrée.

.- La pièce à usage de séjour/cuisine dans le prolongement (superficie totale d'environ 26.64 m²) :

Le coin séjour (superficie d'environ 22.64 m²) :

Le sol est revêtu de parquet flottant usagé et endommagé par des brûlures.

Les murs sont revêtus d'une toile de verre peinte avec peinture usagée.

Le plafond est également peint sur placoplâtre usagé avec pour la partie couloir un point lumineux, pour la partie séjour un point lumineux et un autre point lumineux côté cuisine.

Sont présents :

- Une fenêtre deux vantaux cadre bois double-vitrage,
- Un convecteur électrique en-dessous dont la façade est enfoncée.

Dans le coin cuisine (superficie du coin cuisine est d'environ 4 m²) :

- Du mobilier usagé,
- Un évier simple cuve inox et égouttoir,
- Une bouche VMC au-dessus.

.- La pièce à usage de chambre, sur droite du couloir (superficie d'environ 13.65 m²) :

La porte d'accès post-formée est usagée.

Le sol est revêtu de parquet flottant en bon état apparent.

Les murs sont revêtus d'une toile de verre peinte en bon état.

Le plafond est doublé de plaques de plâtre avec fissurations de retrait entre les plaques.

Sont présents :

- Une fenêtre cadre bois avec un seul contrevent extérieur, l'autre est tombé,

- Un placard coulissant dont les portes sont endommagées.

Le convecteur électrique a été arraché du mur.

Mes opérations ont par la suite été suspendues.

.- L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE VINGT OCTOBRE :

À 17H00, je me suis à nouveau transporté 03-05 rue du Bien Aimé Coiffard à 33340 L'ESPARRE-MEDOC, où là étant, et en présence de Monsieur GIRAL – Locataire, j'ai procédé à la suite du descriptif :

- **L'APPARTEMENT SITUÉ EN REZ-DE-CHAUSSÉE SUR GAUCHE :**

La porte d'entrée est en bon état mais présente des difficultés de fermeture.

.- Le dégagement/entrée (superficie d'environ 1.53 m²) :

Le sol est revêtu de parquet ancien et usagé.

Dans une première partie, les murs sont doublés de plaques de plâtre avec peinture très usagée et salie.

Il en est de même en plafond.

Un interphone est présent.

Aucun éclairage n'est présent dans cette partie.

Sur le passage en direction du séjour, les murs sont revêtus de panneaux imitation lambris sur les deux jambages et en partie supérieure doublés de placoplâtre avec peinture sale.

.- Le séjour/salon (superficie d'environ 19.47 m²) :

Le sol est revêtu de parquet en état d'usage et décoloré suite à des infiltrations d'eau en provenance de la salle d'eau et de la façade, certaines lames sont enfoncées en direction de la fenêtre.

Les murs sont revêtus de panneaux imitation lambris avec peinture usagée.

Le plafond est doublé de placoplâtre peint avec bandes sommairement réalisées.

Sont présents :

- Sur le côté droit, sur la rue de la Loi, une fenêtre deux ventraux cadre bois double-vitrage avec grille de défense extérieure,
- Un convecteur électrique usagé.

.- Le coin cuisine (superficie d'environ 3.80 m²) :

Le sol est revêtu de parquet très usagé et décoloré.

Les murs sont revêtus d'une peinture usagée sur plaques de plâtre avec en partie inférieure une crédence mélaminée en mauvais état.

Sont présents :

- Un plan de travail mélaminé en mauvais état,
- Un évier simple bac inox et robinet mélangeur.

.- Les toilettes, sur gauche de l'entrée :

La porte d'accès isoplane est peinte, peinture usagée.

Le sol est revêtu de PVC imitation parquet usagé et en mauvais état.

Les murs sont doublés de plaques de plâtre avec peinture sommaire.

Les plinthes bois sont en mauvais état.

Le plafond est doublé de plaques de plâtre avec peinture usagée.

Sont présents :

- En plafond, un point lumineux avec une simple douille en PVC et ampoule et une bouche VMC,
- Une cuvette W.C hors d'état d'usage.

Depuis le séjour salon, se trouve en retrait une partie de pièce à usage de cuisine :

.- La pièce à usage de chambre, à l'arrière du séjour/salon (superficie d'environ 13.53m²) :

La porte d'accès isoplane est peinte avec peinture usagée.

Le sol est revêtu de parquet ancien en état d'usage, décoloré et griffé par endroits.

Les murs sont revêtus de plaques imitation lambris en état d'usage pour la totalité.

Le plafond est doublé de plaques de plâtre avec bandes réalisées très sommairement.

Sont présents :

- Une fenêtre deux vantaux cadre bois, double-vitrage avec grille de défense extérieure et contrevents extérieurs en bois plein,
- Un convecteur électrique.

Sur la gauche se trouve un châssis fixe avec plexiglass donnant sur la cuisine et une porte permettant d'accéder à une salle d'eau :

.- La salle d'eau (superficie d'environ 3.06 m²) :

La porte d'accès isoplane est peinte avec peinture usagée.

Le sol est revêtu de PVC hors d'état d'usage et déchiré.

Les plinthes en bois sont hors d'état d'usage.

Les murs sont revêtus d'une peinture très usagée.

Il en est de même en plafond avec calicots des bandes se décollant.

Sont présents :

- En plafond, un point lumineux avec une simple douille PVC une ampoule et une bouche de VMC,
- Un convecteur électrique mal fixé,
- Un plan de travail avec une vasque intégrée fissurée,
- Un bac de douche avec cabine d'angle, le tout en mauvais état et parois de douche en panneaux imitation lambris en mauvais état,
- Une installation pour l'alimentation et l'évacuation d'une machine à laver.

Des photographies prises par mes soins sont annexées au présent procès-verbal descriptif.

Telles sont les constatations que j'ai pu faire pour servir et valoir ce que de droit.

COUT

Droit fixe.....	670.94
Frais déplacement	7.67
Total H.T.....	678.61
TVA 20.00 %	135.72
Taxe.....	14.89
TOTAL TTC	829.22



Façade sur rue Bien Aimé Coiffard :



Partie façade sur rue Bien Aimé Coiffard :



Angle rue Bien Aimé Coiffard/Rue de la Loi :



Façade rue de la Loi :



Cour côté rue de la Loi :



Façade rue de la Loi :



Pignon rue de la Loi :



Façade sur rue Bien Aimé Coiffard :



Balcon sur rue Bien Aimé Coiffard :



Balcon sur rue Bien Aimé Coiffard :



Cour intérieure :



Cour intérieure :



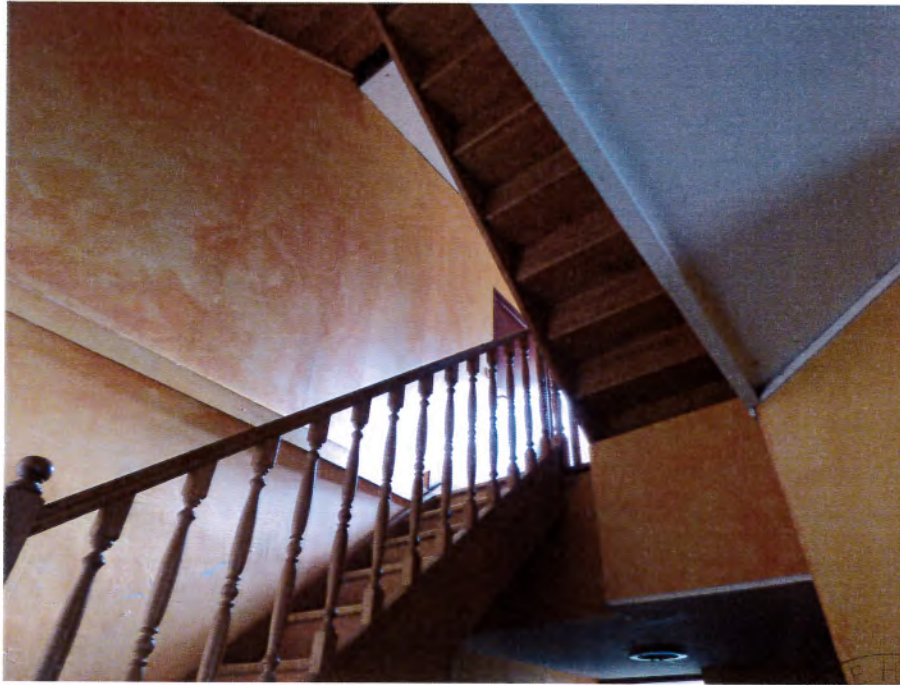
Porte d'accès rue de la Loi :



Couloir et entrée sur rue de la Loi :



Escalier :



Palier 1^{er} étage :



Le palier 2ème étage :



Entrée sur rue Bien Aimé Coiffard :



Couloir :



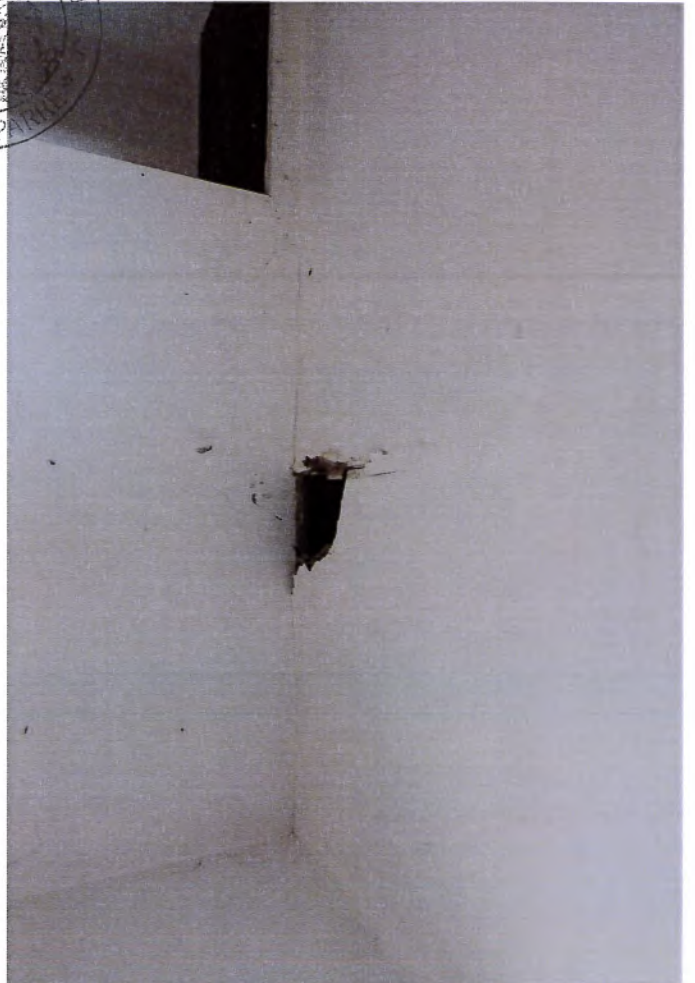
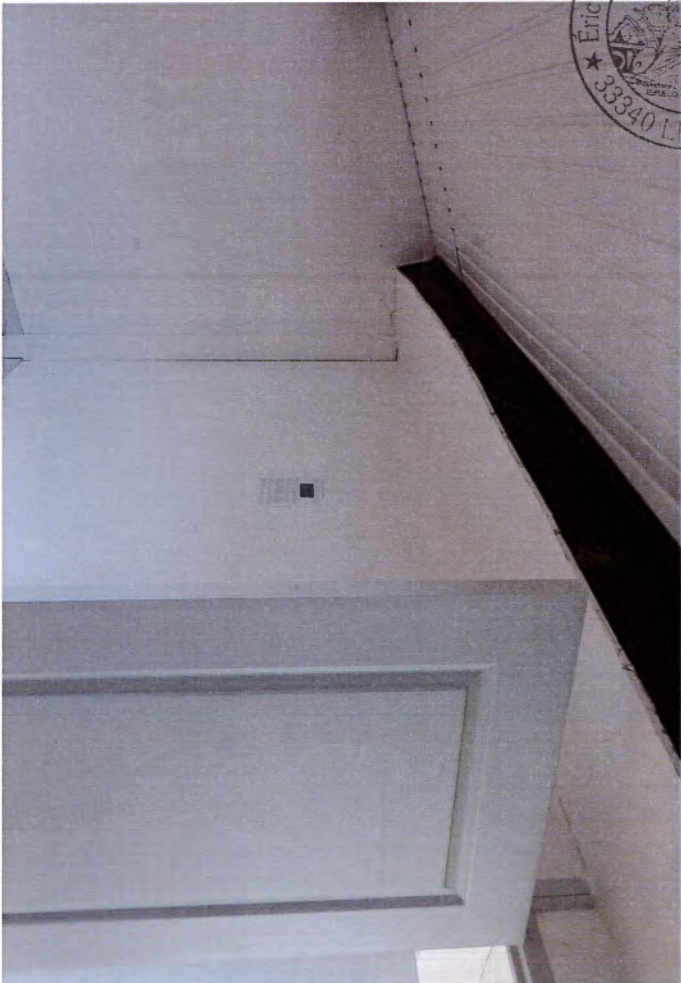
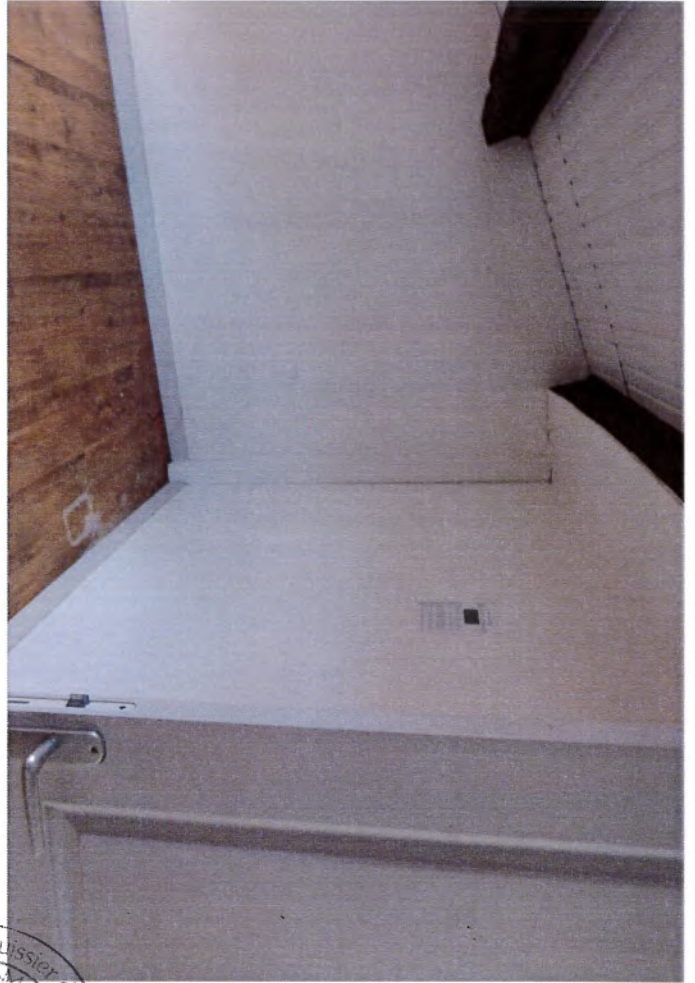
Couloir/escalier :



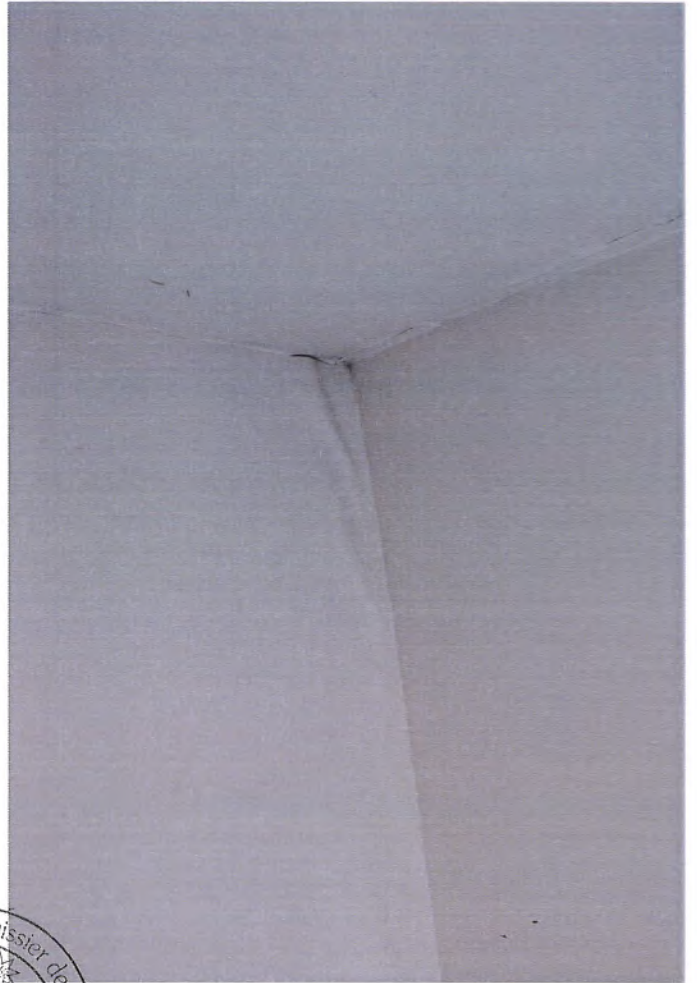
L'APPARTEMENT SITUÉ AU DEUXIÈME ÉTAGE :















L'APPARTEMENT SITUÉ EN REZ-DE-CHAUSSÉE SUR DROITE :









L'APPARTEMENT SITUÉ AU PREMIER ÉTAGE SUR DROITE :



33340 LES
REPUBLICA FRANCE
E. U.



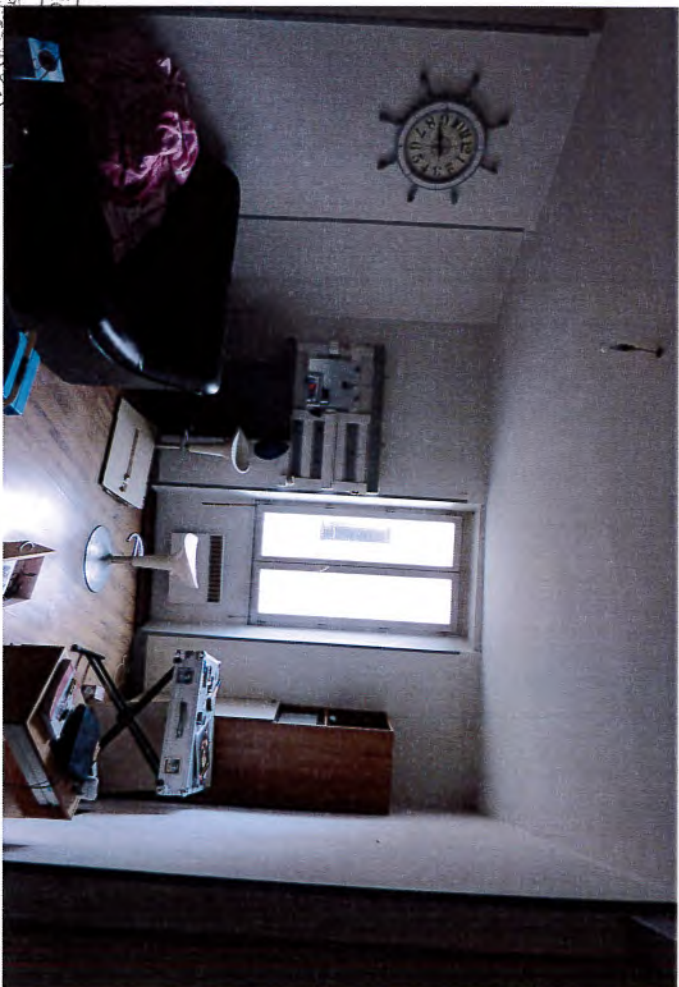




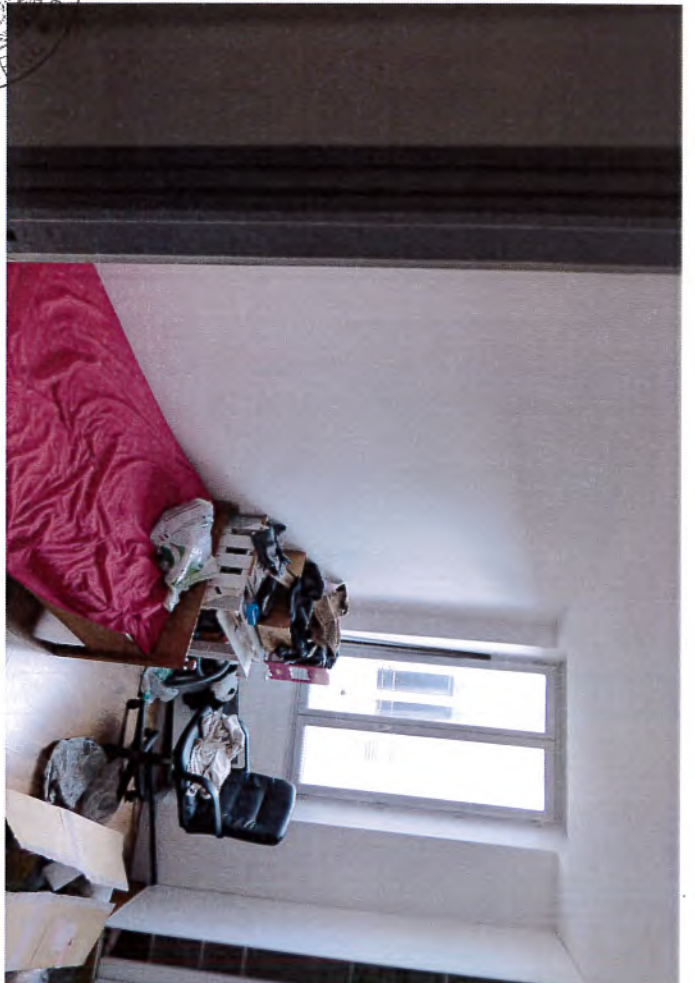
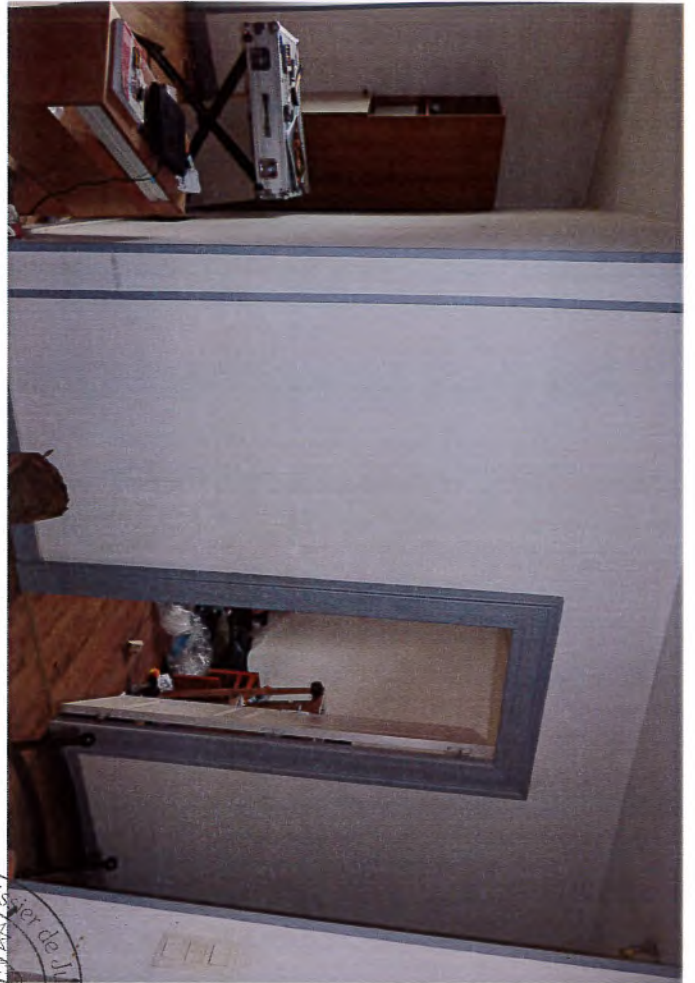
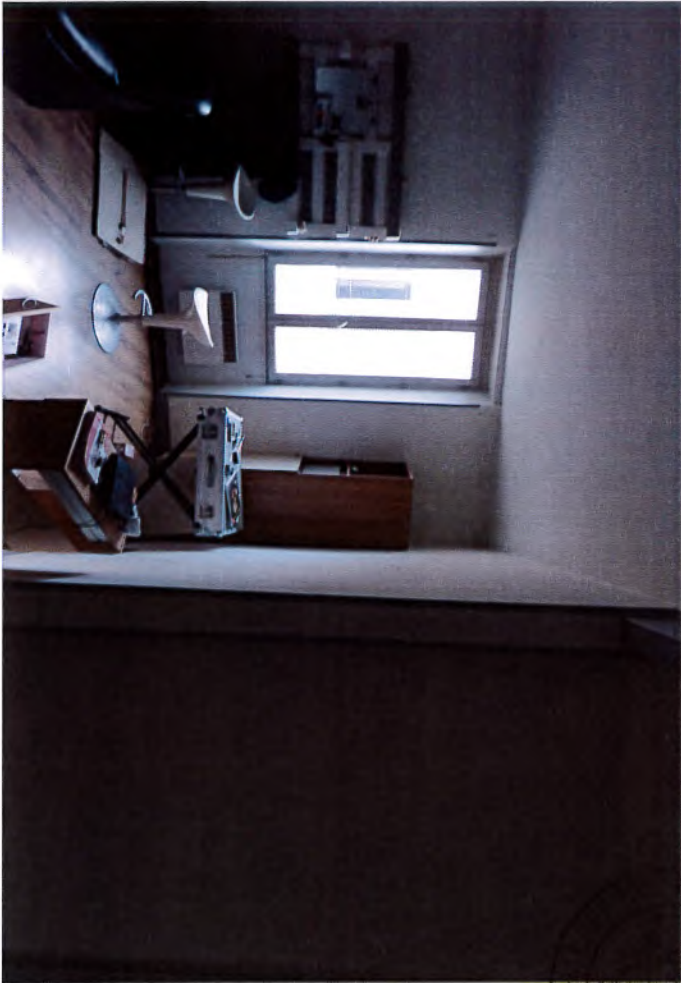
L'APPARTEMENT SITUÉ AU PREMIER ÉTAGE SUR GAUCHE :







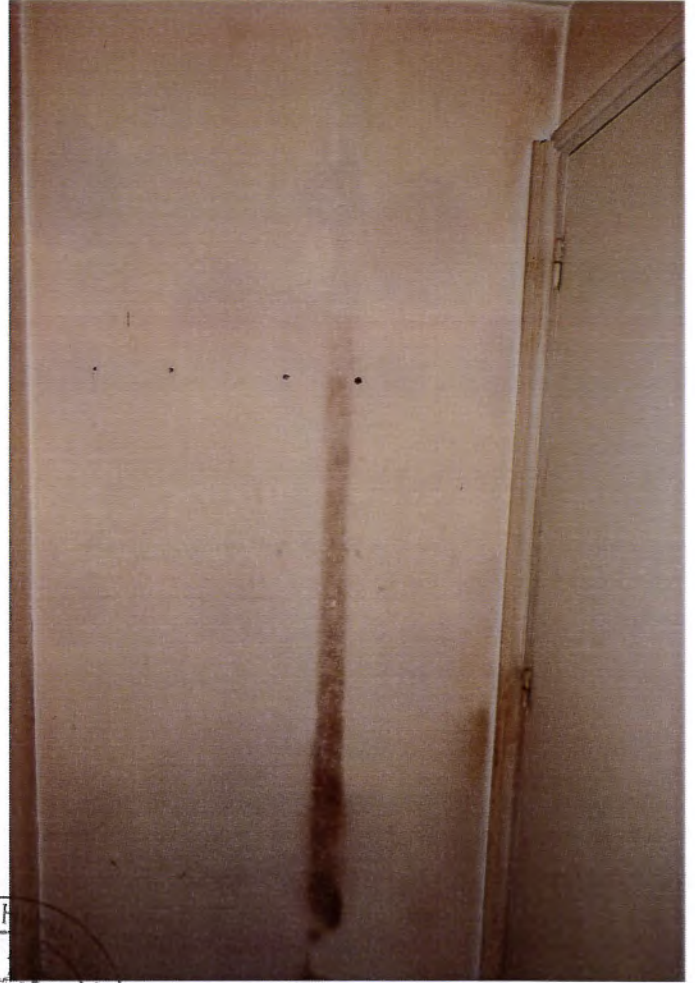
Eric Lapeyre, Huissier
33340 LESPAR
MAIRIE DE LESPAR

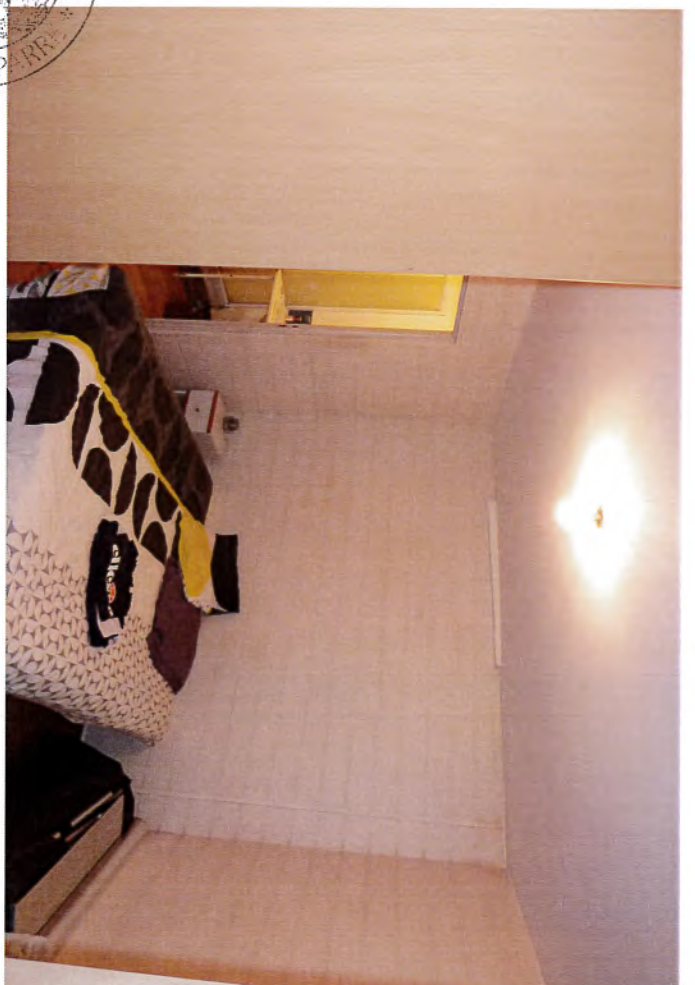
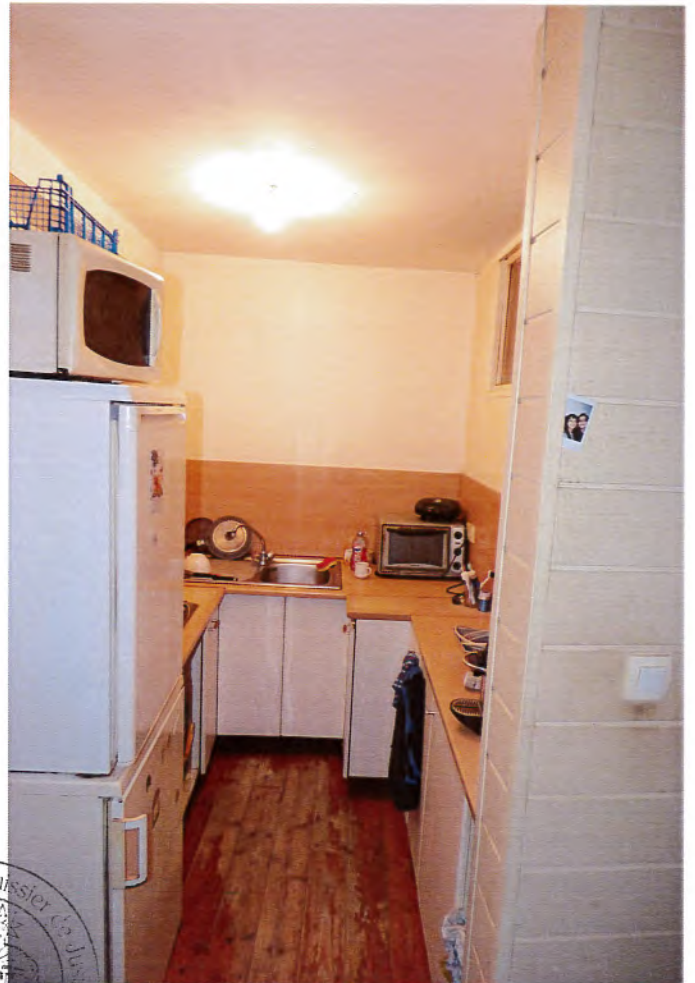


Huissier de Justice
33340 LESPARQ



L'APPARTEMENT SITUÉ EN REZ-DE-CHAUSSÉE SUR GAUCHE :

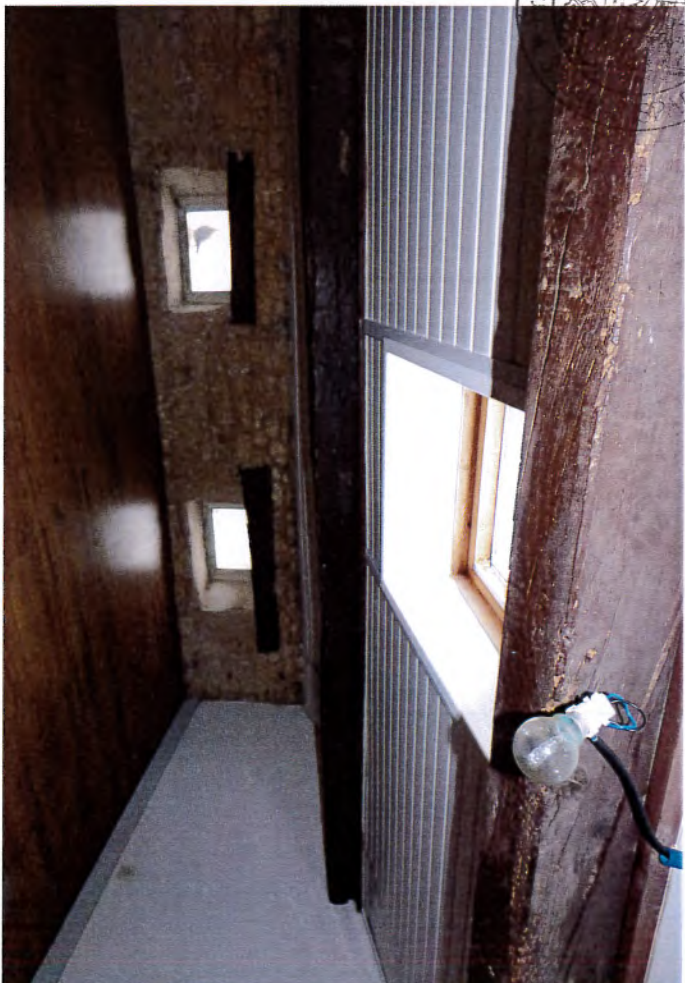


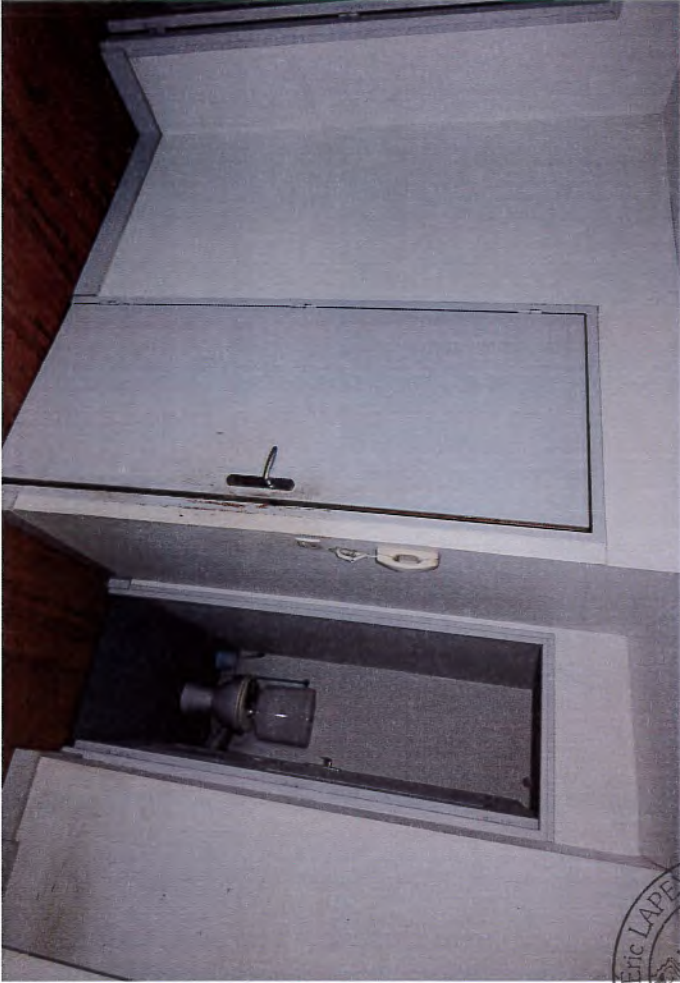






ic LAPEYRE, Huissier
Justice
ARR







ERIC LAURE, Huissier de Justice
401





